

## Objectif et politique d'investissement

Le Compartiment cherche à fournir aux investisseurs des rendements positifs à long terme, indépendamment des conditions générales de marché des valeurs mobilières.

Pour atteindre cet objectif, le Compartiment investit directement au moins 80 % de son actif net dans des valeurs mobilières et instruments qualifiés comme des obligations aux États-Unis et à l'étranger, y compris dans les Pays émergents, et dans des instruments dérivés qui offrent une exposition financière à ces valeurs mobilières. Le Compartiment peut acheter des titres de diverses échéances émis par des entreprises nationales ou étrangères et par des gouvernements.

Le Compartiment peut investir à la fois dans des titres obligataires de qualité *investment grade* et dans des titres obligataires à haut rendement (communément appelés « junk bonds »), sous réserve d'investir 50 % maximum de son actif total (mesuré au moment de l'investissement) dans des valeurs mobilières de qualité inférieure à *investment grade* par Moody's, S&P ou Fitch, ou, en l'absence de notation, dans des valeurs mobilières jugées de qualité comparable par le Gestionnaire d'investissement.

Dans des conditions normales, la durée moyenne pour la portion obligataire du portefeuille du Compartiment variera d'une durée négative de -3 ans à une durée positive de +8 ans. La durée mesure la sensibilité d'un titre aux fluctuations des taux d'intérêt. Étant donné qu'il s'agit d'une mesure distincte, aucune limite ne s'applique à l'échéance moyenne pondérée du portefeuille du Compartiment.

Les investissements comprennent divers types d'obligations et autres valeurs mobilières, en général des obligations d'entreprises, billets, CBO (*collateralized bond obligations*), CDO (*collateralized debt obligations*), titres adossés à des actifs ou à des créances hypothécaires, prêts bancaires (sous réserve de la limite de 10 % définie à l'article 41(2) a) de la Loi de 2010), titres du marché monétaire, swaps, contrats à terme standardisés, titres municipaux, options, swaps de défaut de crédit, placements privés et titres soumis à restrictions.

Ces investissements peuvent avoir des taux d'intérêt fixes, variables ou flottants.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Le Compartiment peut aussi investir dans d'autres instruments, parmi lesquels les obligations et les instruments du marché monétaire autres que ceux mentionnés ci-dessus, les obligations convertibles, les actions et instruments liés aux actions, les parts/actions d'OPCVM ou autres OPC à hauteur de 10 % de l'actif net, les dépôts ainsi que les titres adossés à des créances hypothécaires et titres adossés à des actifs pour un maximum de 100 % de l'actif net, et autres instruments financiers dérivés.

Le Compartiment est activement géré. Un fonds activement géré est un fonds pour lequel le gestionnaire d'investissement prend des décisions sur la manière d'investir le capital dudit fonds.

**Approche d'investissement durable** Il s'agit d'un Compartiment de Promotion ESG. Ce Compartiment promeut et intègre les facteurs ESG ainsi que les Risques en matière de durabilité dans sa stratégie d'investissement au sens de l'Article 8 du SFDR, et promeut les facteurs ESG et les Risques en matière de durabilité stipulés en Annexe V du Prospectus sous l'intitulé *Appendix V – Sustainability Disclosures* [www.tcw.com/en/Literature/Prospectus](http://www.tcw.com/en/Literature/Prospectus).

**Indice de référence** : ICE BofA U.S. Dollar 3- Month Deposit Offered Rate Average Index. Le Compartiment n'est pas contraint par l'indice de référence.

**Contraintes géographiques** : le Compartiment investira généralement aux États-Unis et à l'étranger, y compris dans les Pays émergents.

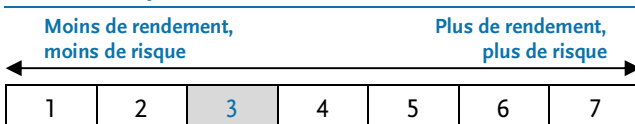
**Couverture contre le risque de change** : cette Catégorie d'actions est libellée en USD et n'est pas couverte.

**Fréquence de calcul de la valeur liquidative** : quotidienne, toute journée de travail complète au Luxembourg où les banques sont ouvertes, où la Bourse de New York est ouverte, et où les marchés sur lesquels est investie la plus grande part du portefeuille du Compartiment sont ouverts.

Les Actions sont des actions de capitalisation. En conséquence, sauf décision spécifique contraire, aucun dividende n'est distribué aux actionnaires.

**Recommandation** : pour ce Compartiment, il est recommandé d'investir sur du moyen-long terme.

## Profil de risque et de rendement



La zone ombrée dans le tableau ci-dessus indique le classement de la Catégorie d'après l'indicateur synthétique de rendement-risque. L'indicateur de rendement-risque indique la relation entre le risque et le rendement potentiel lors de l'investissement dans le Compartiment.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. La catégorie de risque et de rendement présentée n'est pas garantie et peut varier dans le temps. La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Cette Catégorie d'actions est classée dans la catégorie de risque 3, ce qui indique que le risque de hausse et de baisse de la valeur liquidative est généralement modéré. Ce classement est généralement utilisé pour indiquer un niveau de risque plus élevé que celui des Compartiments qui investissent dans des actifs tels que les obligations émises par des entités de qualité de crédit élevée domiciliées sur des marchés développés, mais moins élevé que celui des Compartiments qui investissent dans des actifs tels que les actions.

Les risques suivants revêtent une importance significative pour le Compartiment, mais ils ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique et peuvent entraîner des pertes supplémentaires : « risque de liquidité », « risque de crédit », « risque de contrepartie », « risque de responsabilité croisée », et « risque opérationnel ».

– Le risque de liquidité fait référence à la possibilité que le Compartiment perde de l'argent ou se trouve dans l'incapacité de réaliser des plus-values s'il ne peut pas vendre un titre au moment ou au prix qui soit le plus avantageux pour lui.

– Le risque de crédit fait référence à la probabilité que le Compartiment perde de l'argent si un émetteur n'est pas en mesure de remplir ses obligations financières, telles que le paiement du principal ou des intérêts sur un instrument, ou s'il fait faillite.

– Le risque de contrepartie correspond au fait que des dérivés négociés individuellement ou de gré à gré, comme les contrats de swap ou de change à terme, sont sujets au risque de contrepartie qui est le risque que l'autre partie au contrat ne puisse pas remplir ses obligations contractuelles, pouvant ainsi causer des pertes ou des coûts supplémentaires pour un Compartiment.

– Le risque de responsabilité croisée : bien qu'il n'existe pas de responsabilité croisée entre les Compartiments en droit luxembourgeois, il ne saurait être garanti que ces dispositions de la loi luxembourgeoise s'appliquent dans d'autres pays. Il existe une responsabilité croisée entre les Catégories d'un même Compartiment.

– Le risque opérationnel fait référence à une défaillance ou un retard dans les systèmes, les processus et les contrôles du Compartiment ou de ses prestataires de services (y compris la conservation des actifs), ce qui pourrait entraîner des pertes pour le Compartiment.

## Frais

Les frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent le potentiel de croissance du placement.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Jusqu'à : 4,50 %
Frais de sortie	Aucun

Il s'agit du pourcentage maximal qui peut être déduit de votre engagement en capital à l'égard du Compartiment. Il se peut que vous payiez moins dans certains cas. Vous êtes invités à consulter votre conseiller financier ou distributeur pour toute information quant au montant réel des frais d'entrée et de sortie. Les frais d'entrée sont déduits avant que votre capital soit investi.

### Frais prélevés sur le fonds sur une année

Frais courants	1,50 %
----------------	--------

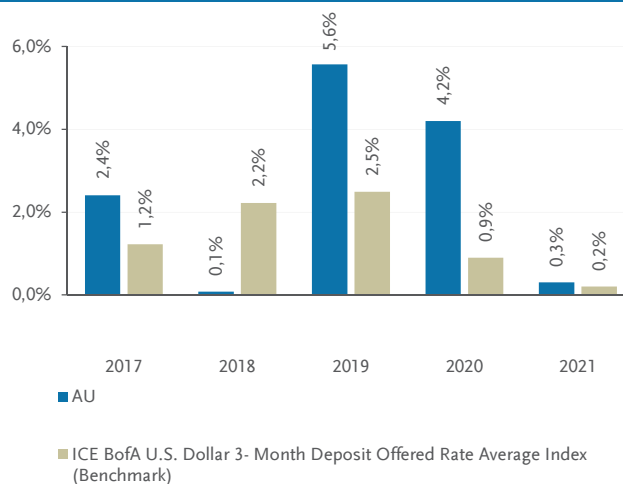
Les frais courants sont basés sur le Ratio du coût total plafonné que le Gestionnaire d'investissement s'est engagé à respecter d'ici le 31 décembre 2022. Ce chiffre pourra varier après le 31 décembre 2022. Les frais courants n'incluent pas les coûts de transaction du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou la vente de parts dans un autre organisme de placement collectif.

### Frais prélevés sur le fonds sous certaines conditions spécifiques

Commissions liées à la performance	Aucune
------------------------------------	--------

Vous pouvez obtenir des informations supplémentaires sur ces charges, dans la partie « Fees and Expenses » du prospectus qui est disponible auprès de l'Agent d'enregistrement, Société Générale Luxembourg, Operational Center, 28-32, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg, et en ligne sur le site web suivant : [www.fundsquare.net](http://www.fundsquare.net).

## Performance passée



Les performances passées ne sont pas nécessairement représentatives des performances futures.

Le calcul de la performance comprend tous les frais et commissions.

La performance passée est calculée en USD.

Le Compartiment a été lancé le 12 septembre 2014. La Catégorie d'actions a été lancée le 27 juin 2016.

Cet indice de référence est uniquement utilisé à des fins de comparaison et non pas pour être répliqué ou surperformé.

## Informations pratiques

TCW Funds et sa Société de gestion sont agréées au Luxembourg et réglementées par l'autorité financière du Luxembourg, la Commission de Surveillance du Secteur Financier ([www.CSSF.lu](http://www.CSSF.lu)).

Le siège social de la SICAV est situé au 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg.

Le Dépositaire de TCW Funds est Société Générale Luxembourg, 11 avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.

Les investisseurs potentiels peuvent obtenir sans frais, sur demande, une copie du prospectus et du document d'informations clés pour l'investisseur relatifs aux Compartiments dans lesquels ils investissent, les rapports financiers annuels et semi-annuels du Fonds et les statuts au siège social de la SICAV, de la Société de gestion ou de la Banque dépositaire.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés sont disponibles sur le site web suivant : [www.TCW.com](http://www.TCW.com). Un exemplaire papier de cette politique de rémunération actualisée est disponible gratuitement sur simple demande.

Les informations relatives à la Valeur liquidative par Action de chaque Catégorie au sein de chaque Compartiment sont mises à la disposition du public au siège social de la SICAV et de la Société de gestion, et sont disponibles tous les jours aux bureaux du Dépositaire et publiées en ligne sur le site web suivant : [www.fundsquare.net](http://www.fundsquare.net).

Les demandes de souscription, de rachat ou de conversion doivent être adressées à l'Agent d'enregistrement, Société Générale Luxembourg, Operational Center, 28-32, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

Le Compartiment est assujéti aux lois et réglementations fiscales du

Luxembourg.

Ces dernières peuvent avoir une incidence sur votre investissement, en fonction de votre pays de résidence. Pour plus d'informations, nous vous recommandons de consulter un conseiller fiscal.

La responsabilité de Carne Global Fund Managers (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Un Actionnaire peut avoir le droit, sous certaines conditions, d'échanger gratuitement une Action d'un Compartiment contre celle d'un autre Compartiment, ou d'une Catégorie contre une autre Catégorie au sein du même Compartiment, tout Jour de valorisation, par la conversion des Actions d'un Compartiment en Actions correspondantes de toute Catégorie de l'autre Compartiment.

La conversion d'Actions d'une Catégorie en Actions d'une autre Catégorie est soumise à certaines restrictions, en raison des caractéristiques spécifiques des Catégories concernées.

Pour plus de détails sur les modalités d'échanges d'Actions entre Compartiments, veuillez consulter le prospectus.

Ces Informations clés pour l'investisseur sont exactes au 21 juillet 2022.